

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

DU Vendredi 10 juillet 2015

PRESENTS :

Gilles RUAT, Annie CARLET, Yves ATTARD, André RICHARD, Andrée LIONNET, Martine ROBERT, David VIALLET, Christian ROYER, Pascal MARTIN, Christian BOURDIER, Serge COHADE.

Claire VIGOUROUX a donné pouvoir à Serge COHADE

Chantal LIOTARD a donné pouvoir à Annie CARLET

ABSENT : Daniel VAUZELLE

1) APPROBATION DU DERNIER CR.

Le dernier CR est approuvé à l'unanimité. Une fiche type « Pouvoir » est transmise aux élus.

2) PRESENTATION DU PNR SOURCE ET GORGE DE L'ALLIER

M. Lionel ROUCAN, vice-président de la Région Auvergne et président de l'association de préfiguration du PNR accompagné de Mme Anaïs LAFAYE, ingénieur d'étude, nous a présenté le PNR.

La création du parc s'est déroulée en 6 grandes étapes de 2010 à 2015/2016. L'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} avril 2015 au 30 avril 2015 est terminée et la commission d'enquête a donné un avis favorable au projet de charte. Les dernières étapes sont : délibération des EPCI, départements et communes, délibérations des régions et classement par l'Etat. Finalisation du projet par la création d'un syndicat mixte, responsable de la gestion du parc.

Les communes devront avoir délibéré avant fin octobre 2015. La répartition des cotisations statutaires s'établirait ainsi : 15% Com Com et communes, 20% départements et 65% les régions.

Le PNR Sources et Gorges de l'Allier couvre deux régions : Auvergne et Languedoc-Roussillon

	Communes	Habitants	Surfaces
Haute-Loire	69	23 770	136 400 ha
Lozère	19	6968	49 760

3) RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE TRAVAIL ATSEM A DUREE DETERMINEE.

Conditions de renouvellement.

- Avec 3 classes nous avons besoin d'un seul poste d'ATSEM : Condition remplie à ce jour
- Avec 3,5 classes, nous avons besoin d'un ATSEM plus d' ½ poste
- Avec 4 classes, nous avons besoin de deux ATSEM. Donc renouvellement du contrat actuel.

Nous débuterons cette année en renouvelant le contrat de septembre à octobre.

Le CM adopte une délibération de principe autorisant M. le Maire à signer des contrats saisonniers répondant à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activité.

4) DONATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER.

M. Guy BOURDIER demeurant dans le département du 93, propriétaire des parcelles K1217 et K175, et K 176 d'une surface de 357 m² cède, à titre gracieux, ces biens à la commune de Siaugues-Ste-Marie.

Deux possibilités pour l'acquisition, soit la donation proposée soit une vente pour 1 € symbolique

Le conseil autorise M le Maire à signer l'acte de vente ou de donation. L'acte notarié étant à la charge de la commune.

5) ECHANGE TERRAIN : Entre la section de Farges et M. Salgues.

Suite au vote des ayants droit du village de Farges, 34 votants, 26 pour et 8 contre. Le conseil entérine ce vote et autorise M. le Maire à procéder à cet échange de terrains sans soulte, les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune.

6) ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SPANC

Demande du syndicat des eaux et d'assainissements d'Auteyrac pour l'adhésion des communes de FERRUSSAC et CHASTEL au SPANC.

Vote du conseil : pour à l'unanimité

7) FRAIS DE GARDIENNAGE DES EGLISES DE LA COMMUNE.

Modification de la délibération qui autorisait le maire à reverser la somme prévue à l'abbé BADON. Celui-ci préfère que cette indemnité de gardiennage soit donnée aux deux personnes de la Commune qui s'occupent des édifices.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

8) DEROGATION AU REPOS DOMINICAL.

La société BIG MAT sollicite cette dérogation sur les sites de Costaros et de Siaugues de mi-juillet à septembre 2015

Vote pour à l'unanimité.

9) COMPTABILITE

- 9.1) Sur proposition de M. le Trésorier en date du 18/06/2015, le Conseil approuve les admissions en non-valeur suivantes :
 - eau : 511.37 €
 - assainissement : 58.02 €
 - commune : 277.84 €
- 9.2) DM Budget eau. Le montant des non-valeurs présentées par le comptable est supérieur aux prévisions budgétaires (500 €) Pour régulariser cette opération, la somme de 1000 € est déduite du compte « autres impôts et taxes » et imputée au compte créances admises et non-valeurs.
- 9.3) DM CCAS. Suite à la déclaration sociale des 9 membres bénévoles du CCAS, l'URSSAF nous réclame 849 € de cotisations. Cette somme n'était pas prévue au budget puisqu'aucun bénévole n'était déclaré jusqu'à présent. La somme de 900 € est déduite du compte 'Réceptions', et imputée au compte 'Cotisations à l'URSSAF'.

Les deux DM sont approuvées à l'unanimité.

10) APPEL D'OFFRES CANTINE

Quatre entreprises ont répondu. ESAT, Cuisine Centrale, PECHAUD-RATAIL et Etape 43.

La CAO, réunie le 07/07/2015, a jugé les offres présentées en fonction de différents critères (prix 40%, proposition technique 60%) et a retenu l'offre proposée par les établissements PECHAUD-RATAIL, comme étant la mieux-disante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de suivre la proposition de la CAO et autorise M. le Maire à signer ce marché public avec l'établissement PECHAUD-RATAIL.

11) DIVERS

11.1) Un employé municipal demande une mise en disponibilité à partir du 1^{ier} janvier 2016. Nous allons faire une demande de recrutement au centre de gestion pour le remplacement de ce personnel

11.2) Avis sur la carte scolaire.

Le Conseil Municipal n'est pas satisfait de la mesure de carte scolaire proposée par M. l'Inspecteur d'Académie : « surveillance à l'ouverture en fonction des moyens disponibles à la rentrée. »

Le nombre d'élèves inscrits à ce jour pour la rentrée scolaire 2015/2016 étant de 82 élèves de plus de 3 ans ; à l'unanimité, le conseil municipal demande à Monsieur l'inspecteur académique de prévoir 4 postes de professeur des écoles dès le jour de la rentrée scolaire puisque le seuil d'ouverture d'une 4^{ème} classe est dépassé.

11.3) Voirie communale

- Les travaux de réfection des chemins auront lieu début août.

- Maison Communale : réunion de la commission d'appel d'offres le mercredi 29 juillet pour l'ouverture des plis.

Subventions notifiées pour la 1^{ière} phase ce projet

CG2D : 20 156 € avec condition d'éco conditionnalité

DETR: 75 000 €

DGD : en cours d'instruction

11.4) Tour d'Auvergne

Nous remercions et félicitons les associations de Siaugues pour leur participation active au succès espéré de cette journée sportive.

Prochain conseil : Samedi 29 Aout 2015 à 9h30